

LES GRANDES ÉCOLES S'ENGAGENT POUR SOUTENIR L'APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE BOLOGNE ET DE L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Alors que la France accueille aujourd'hui la conférence ministérielle de l'espace européen de l'enseignement supérieur, la Conférence des grandes écoles a soumis plusieurs contributions visant à rappeler l'importance du processus de Bologne pour les grandes écoles, à le renforcer et à le faire vivre dans les années à venir.

Une ouverture européenne ancrée dans la culture des grandes écoles

La dimension internationale et européenne est inscrite dans l'ADN des grandes écoles. Chaque année, ce sont plus de 14 000 étudiants de pays engagés dans le processus de Bologne qui viennent étudier dans les écoles de la CGE, et plus de 31 000 étudiants de ces grandes écoles qui partent dans ces pays pour un séjour académique ou en stage. Depuis 1998 et le lancement du processus de Bologne, les grandes écoles membres de la CGE ont noué plus de 4 000 accords de partenariats avec des établissements des autres pays engagés. Elles se sont engagées dans le référentiel LMD, les crédits ECTS et l'évaluation de la qualité des formations.

Trois propositions pour donner un nouveau souffle au Processus de Bologne

Le processus de Bologne se doit cependant d'être en perpétuelle évolution et des progrès restent à faire, notamment en termes d'égalité femmes-hommes, de prise en compte du handicap, de développement du numérique, d'internationalisation et de reconnaissance de nouvelles offres de formations, parmi lesquelles les formations professionnalisantes courtes de type bachelor actuellement développées par les grandes écoles françaises.

C'est pourquoi la CGE soumet trois contributions thématiques :

1. Les grandes écoles dans l'espace européen d'enseignement supérieur et la reconnaissance des nouvelles offres de formation des établissements
2. Permettre une meilleure prise en compte du handicap par la création d'un Statut International de l'Étudiant en Situation de Handicap (SIESH)
3. Encourager l'intérêt et favoriser l'accès des femmes aux études et aux métiers du numérique

La CGE s'engage afin que, redynamisé autour d'enjeux concrets pour les citoyens et porté par ses écoles membres, le processus de Bologne demeure, aujourd'hui plus que jamais, une vibrante incarnation de la devise européenne : « Unis dans la diversité ».

Retrouvez les trois contributions de la CGE sur : www.cge.asso.fr

À PROPOS DE LA CGE

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 223 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers représentant tout le spectre des formations supérieures en Grandes écoles de niveau Master et au-delà. Assurant une formation de masse (40% des masters délivrés chaque année en France) et une recherche intensive (50 % des thèses dans les disciplines couvertes par les Grandes écoles), les Grandes écoles mettent en cohérence un projet pédagogique en fonction du profil de l'étudiant et des débouchés professionnels. Véritable label de qualité, la CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux (excellence, insertion professionnelle, ouverture internationale, accréditation des formations...). Les 221 Grandes écoles membres permettent à la France de proposer une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples et de répondre ainsi aux besoins très variés des entreprises.
www.cge.asso.fr | Twitter : [@ConferenceDesGE](https://twitter.com/ConferenceDesGE)

CONTACTS PRESSE

TBWA \ CORPORATE Lucille Simon — lucille.simon@tbwa-corporate.com — 04 37 47 36 28

CGE André Bismuth — andre.bismuth@cge.asso.com — 01 46 34 77 58